



Pour diffusion immédiate – 19 juin 2020

LA SOCIÉTÉ DES PLAIDEURS INSTAURE LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE LITIGE MODERNE

La Société des plaideurs a instauré un Groupe de travail sur le litige moderne afin de formuler des recommandations pour la réforme du système judiciaire canadien. Les recommandations du Groupe de travail viseront à combiner les meilleures pratiques que les tribunaux canadiens ont adaptées au contexte de la pandémie causée par la COVID-19 avec d'autres mesures conçues afin d'assurer un accès véritable et de fond à la justice à long terme.

La Société des plaideurs estime qu'il est nécessaire de procéder à des recherches, analyses, consultations et délibérations approfondies pour apporter des changements permanents à notre système de justice.

« [TRADUCTION NON OFFICIELLE] C'est un moment crucial pour le système judiciaire canadien », a déclaré Guy Pratte, le nouveau président de La Société des plaideurs. « Il ne fait aucun doute que nous apprenons beaucoup des changements au système judiciaire provoqués par nécessité pendant cette crise. Nous avons une occasion unique de réfléchir à cette expérience et de l'utiliser afin d'améliorer l'efficacité et la qualité du système judiciaire. Nous devons le faire tout en préservant le droit fondamental des parties à ce que leur cause soit présentée de manière pertinente et concrète devant les tribunaux et les autres instances décisionnelles. »

Le Groupe de travail est composé de membres de La Société des plaideurs provenant de l'ensemble du pays. Ils seront guidés par un groupe consultatif composé de certains des juristes les plus respectés de notre pays.

Le mandat du Groupe de travail est de soumettre un aperçu et une analyse afin de contribuer à la modernisation du système judiciaire. Il s'appuiera sur l'expérience, la jurisprudence et les normes de la société canadienne. Le Groupe de travail formulera des recommandations visant à assurer que le système juridique canadien offre un système de justice durable, accessible et transparent en lequel les parties et le public ont confiance.

À l'automne 2020, le Groupe de travail tiendra un symposium virtuel qui réunira des *leaders d'opinion* provenant de la pratique et de la magistrature à travers le Canada et d'ailleurs, afin de discuter de ces questions d'importance. Un rapport préliminaire est attendu à l'automne 2020 et le rapport final sera remis au plus tard en avril 2021.



The Advocates' Society

La Société des plaideurs

À PROPOS

La Société des plaideurs, fondée en 1963, est une organisation à but non lucratif qui compte plus de 6 000 membres à travers le Canada. Le mandat de La Société consiste, entre autres, à soumettre des propositions aux gouvernements et à d'autres intervenants sur des questions qui concernent l'accès à la justice, l'administration de la justice et la défense des droits.

Le Groupe de travail sur le litige moderne est composé d'un groupe national de membres du conseil d'administration de La Société des plaideurs, du Comité permanent 10+ et du Comité permanent des jeunes plaideurs, qui possèdent ensemble une expertise dans divers domaines du droit.

Le Groupe de travail sera soutenu par un groupe consultatif composé de la Très Honorable Beverley McLachlin, ancienne juge en chef du Canada, des anciens juges de la Cour suprême du Canada l'Honorable Ian Binnie, l'Honorable Thomas Cromwell, l'Honorable Marie Deschamps, l'Honorable Clément Gascon, l'Honorable John C. Major et l'Honorable Marshall Rothstein, conjointement avec d'anciens et actuels hauts magistrats des cours d'appel provinciales, l'Honorable Eleanore Cronk, l'Honorable Constance Hunt, l'Honorable John Hunter, l'Honorable John I. Laskin, l'Honorable Kathryn Neilson, l'Honorable Dennis O'Connor, l'Honorable Jamie Saunders, l'Honorable Robert Sharpe et l'Honorable Benjamin Zarnett, ainsi qu'avec les éminents juristes canadiens Sheila Block et Gérald Tremblay.

Les demandes de commentaires peuvent être adressées à Vicki White, directrice générale de La Société des plaideurs à l'adresse vicki@advocates.ca.